

DEPARTEMENT

REPUBLIQUE FRANCAISE

LOT

Extrait du registre des délibérations de la commune de **CEZAC-EN-QUERCY**
N° : 2026-02avril D012

Conseillers en exercice : 11
Présents : 11 **L'an deux mille vingt six**
Votants : 11 Le : 02/04/2026 à 20h00
Pour : 11 Le Conseil Municipal de la commune de CEZAC
Contre : 0 dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire
Abstentions : 0 à la Mairie de CEZAC sous la présidence de Maurice ROUSSILLON, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 24/03/2026.

Présents : Jean-Noël CAMBE, Julie CAPUS, Jean-Denis CORMANE, Angélique DELCOURT, Lilian GIRMA, Pascale GONFROY, Elodie LAC, Fabien PARAIRE, Charles POIRET, Maurice ROUSSILLON, Sandra SCHELL.

Pouvoir : /

Absents excusés : /

A été désignée secrétaire : Julie CAPUS.

Objet : Désignation des délégués aux Comités Consultatifs

- Comité consultatif d'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le Maire rappelle la nécessité de finaliser le PCS, il propose ainsi la mise en place d'un Comité Consultatif composé de 5 membres du Conseil Municipal et de 5 personnes représentant la population communale pour travailler sur ce document qui sera ensuite soumis pour avis au Conseil Municipal avant son entrée en vigueur. Le Maire sera le Président de ce Comité (ou un Adjoint en cas d'empêchement).

- Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de désigner les personnes suivantes au sein du Conseil Municipal :

- 1- Lilian GIRMA
- 2- Julie CAPUS
- 3- Sandra SCHELL
- 4- Pascale GONFROY
- 5- Jean-Noël CAMBE

- Décide de désigner les personnes suivantes au sein de la population (sur proposition du Maire) :

- 1- Roland BAUDEL
- 2- Carine JOSSE
- 3- Jean-Pierre ALAZARD
- 4- Jean-Mathias CHARRIERE
- 5- DELBOSC Sylvain

- De mandater Monsieur de Maire pour présider ce Comité Consultatif dont les propositions seront examinées et validées en Conseil Municipal pour suite à donner.

- Comité consultatif « Chemin de Randonnées, Patrimoine et Paysages »

Monsieur le Maire rappelle les objectifs et les modalités de fonctionnement de ce Comité ainsi que sa composition, à savoir :

* le Maire, Président (ou un Adjoint en cas d'empêchement)

* 4 Conseillers désignés par le Conseil Municipal

* 4 personnes au sein de la population ayant manifestées de l'intérêt pour ce sujet et désigner par le Maire

Les réunions se tiendront deux à trois fois par an en fonction de l'actualité

- Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de désigner les personnes suivantes au sein du Conseil Municipal :

1- Fabien PARAIRE

2- Pascale GONFROY

3- Lilian GIRMA

4- Angélique DELCOURT

- Décide de désigner les personnes suivantes au sein de la population (sur proposition du Maire) :

1- Daniel DESFORGES

2- Dany DE LA CONCEPTION

3- Gérard LENNE

4- Catherine CHOIGNARD

- De mandater Monsieur de Maire pour présider ce Comité Consultatif dont les propositions seront examinées et validées en Conseil Municipal pour suite à donner.

Reçue en préfecture le : 03/04/2026.

Publiée par affichage le : 09/04/2026

Le Secrétaire de séance,

Julie CAPUS.



Fait et délibéré le 02/04/2026.

Pour Copie conforme,

Le Maire,

Maurice ROUSSILLON.



« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr> ».